

Communiqué de presse – 24.02.2022

Les Traverses de Tramelan, un programme d'urbanisme éphémère et participatif

Avec un riche programme intitulé « Les Traverses de Tramelan », l'année 2022 marque le début d'un vaste projet urbanistique dans la cité de Virgile Rossel. En collaboration étroite avec le Parc Chasseral, la commune va être animée durant tout l'été d'événements publics autour de l'urbanisme éphémère. Une démarche unique et originale qui permet d'inviter les habitants à s'interroger et participer à la mise en place d'une vision d'avenir pour leur village. Les enjeux : la mobilité douce, la valorisation de la biodiversité et du paysage et le maintien d'espaces verts à partager au cœur du village. Une séance d'information aura lieu le 7 mars au Cinématographe.

Depuis 2019, la Commune de Tramelan, accompagnée par le Parc naturel régional Chasseral, travaille à l'élaboration d'un projet de valorisation du paysage autour des traverses, ces chemins qui offrent au village une trame de mobilité douce unique en son genre. Cette année, les deux partenaires entendent donner une visibilité accrue aux thématiques de la mobilité douce, de la valorisation du paysage et du maintien de la biodiversité en invitant associations et sociétés locales, mais aussi et surtout habitants de la localité, à reprendre possession de ces lieux de passage le temps d'une saison.

Cinq zones, réparties dans le village et définies comme « Espaces à partager », seront investies dans le cadre de ce programme d'urbanisme éphémère, lequel entre dans le cadre du projet paysager autour des traverses, qui s'étale jusqu'en 2026.

Séance d'information le 7 mars au Cinématographe

Les associations, sociétés et habitants du village sont invités à une séance d'information le 7 mars prochain (18h30, salle Bersot, sous le Cinématographe) pour une présentation de ces actions participatives, afin de permettre leur intégration dans les différentes manifestations qui se tiendront de juin à octobre 2022 dans le village. Des actions d'urbanisme éphémère (réalisations de bancs en bois, éléments de fitness en extérieur, scènes et concerts en plein air, par exemple) pourront être développés directement par les associations volontaires dans le cadre des « Espaces à partager ». L'idée étant que ce soit les habitants, les sociétés et les associations qui animent, occupent et profitent de ces espaces de vie retrouvés.

Les événements démarreront à partir du samedi 11 juin avec le vernissage des installations ainsi qu'un colloque organisé au CIP avec le concours de Patrimoine Jura bernois. Diverses interventions artistiques autour des traverses seront menées en parallèle avec des classes d'école du village. Une exposition, en divers lieux du village, présentera le travail réalisé en 2020 par des étudiants de l'Université de Genève sur le paysage urbain de Tramelan et les pistes d'interventions pour un projet paysager autour des traverses. Des visites guidées et des marches-débats seront mises sur pied à intervalles réguliers afin de favoriser les échanges et les réflexions autour de la mobilité, du paysage et de la biodiversité au cœur du village.

Ce programme s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé depuis plusieurs années par le Parc Chasseral dans la commune. Deux marches-débats ont été menées en septembre 2020 avec plus d'une trentaine de participants. Le Parc Chasseral est actif depuis 2010 dans les écoles du village dans le cadre du programme Graines de chercheurs. Des arbres fruitiers ont notamment été plantés à l'école primaire de La Printanière.

Encadré 1 : Les traverses, une richesse unique en son genre

Les traverses, ces chemins piétonniers répartis dans tout le village, sont une spécificité tramelote. Principalement transversaux, sur un axe nord-sud et bas-haut, ils permettent avec leur maillage de relier les différents quartiers du village en évitant les grands axes de circulation routière. Ils sont utilisés quotidiennement, entre autres par les écoliers. Ces chemins n'ont pas tous le même statut légal, certains se trouvant sur des propriétés privées, ce qui pourrait mettre en péril leur pérennité, malgré le grand potentiel de mise en valeur en termes d'aménagements urbains et espaces de rencontres qu'ils représentent.

Encadré 2 : urbanisme éphémère

L'urbanisme éphémère possède une dimension événementielle - et même carrément festive - de l'occupation de l'espace. Il permet de transformer temporairement les logiques d'usage des espaces publics via des activités artistiques, culturelles ou sportives et de mobiliser différents publics. Les aménagements éphémères permettent d'impliquer les habitants dans un projet participatif et de tester une vision d'avenir pour le village. Ce type de démarche permet d'intervenir dans la trame urbaine pour mettre en valeur des lieux délaissés, des espaces en friche, fortement minéralisés ou encore de tester des solutions avant-gardistes.



Légende : Les traverses, spécialité tramelote, sont autant un réseau de mobilité douce que des espaces de rencontres (Photo : @ Parc Chasseral).



Légende : Des espaces verts parfois délaissés pourront faire l'objet d'actions d'urbanisme éphémère durant toute la belle saison en 2022 (Photo : @ Parc Chasseral).

Infos générales et contact :

Géraldine Guesdon-Annan
geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 194 89 88



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.